

COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL DU 29 JANVIER 2019

1° SUITES DE L'EXAMEN DES PROPOSITIONS D'ACTIONS PO UR 2019

Les formations dispensées en 2018 sont reconduites cette année : initiation SST, maintien des acquis SST, sensibilisation premiers secours, guides / serres file, manipulation d'extincteurs, gestes et postures (+ charges lourdes), habilitation électrique et recyclage, travail sur écran.

La secrétaire-animatrice du CHSCT va adresser un mail à tous les agents lorsque les dates des formations seront connues. Un recensement des agents devant faire le recyclage de leur formation sera fait, afin qu'ils soient contactés.

La DNID a proposé une formation « prévention des pathologies mécaniques ». Cette formation est plus complète que les formations dispensées jusqu'à maintenant : elle est individualisée selon les agents et leur poste de travail. Une session test va être organisée et pourra être reconduite en fonction de son intérêt pour les agents.

Éclairage LED sur CRETEIL. En 2018, le remplacement des luminaires « perchoir » a débuté. En 2019, elle doit se poursuivre. Elle consiste à remplacer les luminaires obsolètes par des dalles LED avec variateur. Une estimation des montants nous a été fourni par l'Administration, qui doit désormais obtenir un devis auprès de la société ETHEL (entreprise du marché régional).

Éclairage LED à la DNID. Les organisations syndicales donnent leur accord de principe afin de terminer la mise en place des éclairages LED dans les deux bureaux restant à faire. Un devis nous sera fourni courant février.

Amiante. Lors du dernier groupe de travail de 2018, il a été demandé à l'administration des devis afin qu'en 2019 les travaux de recouvrement de l'amiante puisse être réalisé. L'administration nous a fait savoir lors du groupe de travail de ce jour que ces devis n'avait pas été demandé. En effet, la Direction générale refuserai désormais les travaux de recouvrement ou d'encapsulage : il faudrait systématiquement avoir recours à l'enlèvement total des parties amiantées. Le problème est que ni l'administration, ni le CHSCT n'a les moyens financiers pour procéder à de tels travaux. Les actions de désamiantage sont donc mises en stand-by. L'ISST doit se renseigner pour avoir des informations plus précises à ce sujet. La CGT va contacter la fédération des finances afin d'obtenir plus de renseignement à ce sujet.

Donc : à défaut de tout changer, on ne peut même plus protéger.

Bâtiment 517 aux douanes d'ORLY. Le devis pour l'enlèvement des nez de marche amiantées au rez-de-chaussée nous a été fourni (3 759,14 euros). Les organisations syndicales donnent leur accord de principe.

2°BILAN DU BUDGET 2018

14 000 euros concernant les formations (factures arrivées tardivement) et une facture europamiante (nouveau RIB au dernier moment), n'ont pas pu être réglé en 2018. Non seulement ces crédits doivent être réglés en 2019 mais ils ont été perdus en 2018 (double

peine pour le CHSCT). En outre, des intérêts moratoires doivent être réglés pour un montant de total de 47,97 euros.

L'objectif pour cette année, afin d'éviter ce genre problème, est d'engager 95 % du budget avant l'été (budget dont le montant n'est toujours pas connu pour 2019 !).

3°QUESTIONS DIVERSES

Restaurant administratif de l'HAY LES ROSES. La restauration des deux pans de murs est prévue. Elle n'a pas pu être faite avant en raison d'une fuite. Le matériel de cuisine est en train d'être enlevé par le secrétariat général. Resteront tout de même le four à microonde, la vaisselle et l'évier de plonge. Une fois le matériel retiré, les peintures seront refaites.

Douanes d'ORLY. Les douaniers demandent à l'ISST comment découper les films qui entourent certains bagages voyageurs. Jusqu'à maintenant, les douaniers utilisaient des couteaux mais à priori c'est interdit. Existe-t-il un appareil spécifique ? L'ISST n'a pas connaissance d'un tel appareil mais conseille aux collègues de se rapprocher des collègues de ROISSY.

VILLEJUIF. Le problème des toilettes a été réglé. L'Administration a rendez-vous avec la société pour régler le problème de l'ascenseur. L'Administration nous annonce qu'elle adressera un mail à l'ensemble des agents pour les tenir informer des travaux en cours.